



Règlement Championnat Régional CRE BFC

CSO Major 2025

La Jument Verte

Du 19 au 22 juin concours n°202539006

Concours et épreuves

Le site de **La Jument Verte** a été choisi par le CRE BFC pour l'organisation de l'événement édition **2025**. Les Championnats Régionaux de CSO BFC **2025** auront lieu du **19 au 22 Juin 2025**. Le concours n°**202539006** organisé par **La Jument Verte** sera support de ces championnats.

La participation et les engagements se font en individuel via le système fédéral FFE COMPET.

Les Championnats couvrent les Majors :

MAJORS :

CATÉGORIE	ÉPREUVE DU VENDREDI	ÉPREUVE DU SAMEDI
MAJOR 3	VITESSE 095 (épreuve 20) - Barème C	GP 100 (épreuve 22) - Barème A tps diff
MAJOR 2	VITESSE 105 (épreuve 23) - Barème C	GP 110 (épreuve 25) - Barème A tps diff
MAJOR 1	VITESSE 115 (épreuve 26) - Barème C	GP 120 (épreuve 28) - Barème A tps diff

Pour engager, les cavaliers n'engagent que l'épreuve du vendredi, ce qui les sur l'épreuve du samedi (championnat à étapes).

Organisation

L'organisateur du Championnat Régional Majors est [La Jument Verte](#) soutenus par la commission de CSO et le CRE BFC. Les cavaliers autorisent le CRE BFC ou tout autre entité faisant la promotion des Championnats à diffuser ces photos. Le CRE BFC se garde le droit de modifier le présent règlement par un avenant consultable sur son site internet ou ses réseaux sociaux.

Inscription aux Championnats

Les cavaliers participants aux Championnats doivent être licenciés Amateur dans la région BFC ou, pour les cavaliers dont la licence est prise par SHF ou ACF, dont le domicile inscrit sur la licence FFE se situe dans la région BFC. L'inscription aux championnats vaut acceptation du présent règlement. Les engagements terrain, changements de cavaliers ou chevaux sont autorisés selon le programme du concours. Pour les championnats, le couple partant à la 1ère étape est définitif (ce seront donc les performances de ce couple qui seront retenues sur l'ensemble des étapes championnats).

Participation

MAJOR : le cavalier devra engager **ET** être partant dans l'épreuve à étapes support de la catégorie souhaitée. Les start-listes de la deuxième étape seront publiées à l'issue de la première étape.

Le cavalier ne pourra courir le championnat que d'une catégorie. Pour les **MAJORS, vous ne devez engager qu'un seul championnat !** A défaut, avant le début du concours, il faudra déclarer la catégorie souhaitée ; à défaut la catégorie supérieure sera retenue.

ATTENTION : si un cavalier a engagé plusieurs chevaux, il faudra également déclarer le cheval de championnat et partir en premier avec ce cheval lors de la première étape.

Remise des prix

Remise des prix des épreuves

Elles seront gérées en fin d'épreuve, par [La Jument Verte](#).

Remise des prix des Championnats

Les Remises des Prix des Championnats BFC CSO se feront à l'issue de chaque catégorie. Récompensé par **le CRE BFC** et la commission de CSO. Le CRE remettra une écharpe au 1^{er} ainsi que des plaques, flots et médailles aux trois premiers de chaque catégorie le jour du concours. **Les lots des podiums seront remis lors de la soirée des champions début 2026.**

Droit à l'image toutes catégories

Les cavaliers participant aux Championnats sont susceptibles d'être pris en photos.

En s'engageant sur les épreuves, les cavaliers autorisent le CRE BFC et [La Jument Verte](#) à diffuser ces photos sur le site du CRE, de [La Jument Verte](#) au tout autre document faisant la promotion des Championnats. Le CRE BFC ainsi que le site accueil se gardent le droit de modifier le présent règlement par un additif consultable sur le site internet ou la page Facebook des 2 entités.

Règlement spécifique MAJOR

Calcul des points et Classement

ETAPE 1 : EPREUVE DU VENDREDI : La chasse

Épreuve en Barème A jugé au barème C. L'ordre de passage des concurrents est celui publié sur FFEcompet.

Le résultat obtenu par chaque concurrent est converti en points en multipliant par 0,50 le temps décompté en secondes et centièmes de secondes de chaque concurrent : le résultat est arrondi aux deux premières décimales. Le concurrent ayant obtenu après cette conversion, le moins de points recevra 0 point de pénalité, les autres concurrents étant crédités du nombre de pénalités représentant l'écart des points les séparant chacun du premier concurrent. Si un concurrent a été éliminé ou a abandonné, le temps du concurrent le plus pénalisé, majoré de 20 secondes, est multiplié par le coefficient ci-dessus pour la conversion en points de pénalités du résultat des concurrents éliminés ou ayant abandonné.

ETAPE 2 : ÉPREUVE DU SAMEDI : La Finale

Épreuve en Barème A à temps différé. L'ordre de passage est l'inverse du classement général provisoire à l'issue de la première étape.

Les éliminés ou abandons dans la 1ère étape repartiront dans la seconde étape avec les points majorés de la 1ère étape.

Le calcul des points se fera selon le règlement fédéral .

Classement Championnat

Est déclaré champion, le cavalier BFC ayant totalisé le moins de points de pénalités à l'issue du classement des deux étapes. En cas d'égalité de points pour la première place, deuxième et/ou troisième place le chronomètre de la deuxième étape du samedi départagera les concurrents.